



Le Conseil fédéral adopte le rapport national de la Suisse sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable

Berne, 20.06.2018 - Le Conseil fédéral a adopté, lors de sa séance du 20 juin 2018, le rapport national de la Suisse sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Ce rapport montre que la Suisse a déjà bien intégré dans ses politiques les objectifs de développement durable de l'ONU. Il subsiste toutefois des défis à relever. Le rapport national de la Suisse sera présenté à l'ONU, à New York, en juillet 2018.

L'état des lieux dressé en 2017 montre qu'en Suisse, les objectifs de développement durable (ODD) sont déjà intégrés dans de nombreuses bases légales et dans d'importantes politiques sectorielles. La Suisse est déjà très avancée en la matière. En comparaison internationale, elle est très bien placée dans des domaines comme la protection contre les risques naturels, la cohésion sociale, la qualité de vie ou encore la gestion durable.

Notre pays ne connaît pas de pauvreté extrême, le niveau de vie y est élevé et le taux de chômage faible. Dans de nombreux domaines, la Suisse a établi des approches qui assurent un juste équilibre entre les trois dimensions du développement durable. C'est ce qu'illustrent l'agriculture, qui contribue de manière essentielle à la sécurité de l'approvisionnement de la population, à la conservation des ressources naturelles, à l'entretien du paysage rural et à l'occupation décentralisée du territoire, ou la Stratégie énergétique 2050, qui vise à promouvoir un approvisionnement énergétique suffisant, diversifié, sûr, économiquement optimal et respectueux de l'environnement.

Mais il existe aussi des défis à relever, par exemple dans l'instauration de modes de consommation et de production plus durables. À titre d'exemple, la consommation de ressources en Suisse – extrapolée à la population mondiale – dépasse nettement les limites écologiques de la planète. L'un des enjeux pour la Suisse est de réduire les effets néfastes sur les individus et l'environnement des comportements de consommation suisses dans d'autres pays. Un autre enjeu consiste à atteindre la pleine égalité salariale entre hommes et femmes.

La Suisse contribue également à la réalisation des ODD au niveau international – à travers sa politique extérieure, notamment sa coopération internationale, sa politique économique extérieure et ses politiques extérieures sectorielles. Il est dans l'intérêt de la Suisse de participer au financement du développement durable, par l'aide publique au développement, mais aussi, et de plus en plus, par des partenariats stratégiques et par la mobilisation de ressources privées pour un développement durable.

L'Agenda 2030 est en vigueur depuis janvier 2016; il appelle tous les États membres de l'ONU à contribuer à la réalisation des 17 objectifs de développement durable.

Dans le rapport national, le Conseil fédéral se fonde sur un inventaire de la situation. Les activités déployées par la Confédération aux niveaux national et international ont été recensées et l'état de réalisation des ODD a été déterminé. Les efforts consentis par les cantons et les communes ainsi que par les entreprises, les acteurs de la société civile et les milieux scientifiques ont également été évalués. Le Conseil fédéral a établi le rapport national de la Suisse sur la base de cet inventaire de la situation, qui contribue à la formation des opinions. La Suisse présentera son rapport national en juillet 2018, lors du Forum politique de haut niveau sur le développement durable de l'ONU.

La Suisse poursuivra la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en se fondant sur les priorités de la législature en cours. Elle le fera en étroite collaboration avec les cantons, le monde économique, la société civile et la communauté scientifique.

Adresse pour l'envoi de questions

Information DFAE
Tél. +41 58 462 31 53
info@eda.admin.ch

Liens

[Agenda 2030 de développement durable: Rapports nationaux](#)

[Rapport national de la Suisse sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable](#)

Auteur

Conseil fédéral

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html>

Département fédéral des affaires étrangères

<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/recent/media.html>

Office fédéral du développement territorial

<https://www.are.admin.ch/are/fr/home.html>

Secrétariat général DETEC

<https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home.html>

Office fédéral de l'environnement OFEV

<http://www.bafu.admin.ch/fr>

✉ [Contact](#)

<https://www.bafu.admin.ch/content/bafu/fr/home/documentation/communique/anzeige-nsb-unter-medienmitteilungen.msg-id-71189.html>